



Échos du CE TRT-France

Session Ordinaire du mardi 24 mai 2018



Palaiseau, 11 juin 2018

Aspects Économiques et Financiers

Prises de commandes: à fin avril, les prises de commandes sont à **5,3M€**. Un recul de **-1,3 M€** par rapport au budget en raison de commandes DGA en retard et un retard de près d'**0,8M€** sur les subventions France, toujours sans explication.

Chiffre d'affaires: **5,2 M€** en recul de **-0,7 M€** dû à un retard de commandes groupe suite au regroupement des sociétés. La situation devrait être rattrapée sur mai.

Résultat opérationnel: le résultat actuel est à **+0,6 M€**.

Actions transverses (KTD): 2,3 M€ aligné avec le budget. Retards attendus suite aux changements de responsables.

Investissements: pas d'information obtenue.

Frais de personnels: **9 M€** en retard de **0,74 M€** en partie à cause d'une trop grande provision sur les BSO (300 k€) et retard sur les embauches.

Aspects sociaux à fin avril

Effectif: effectif à 266 inscrits soit -3 par rapport au mois de février.

Entrées et Sorties: **1 entrée:** 1 mobilité interne administrative (F) aux KTD venant de TCS Velizy.

4 sorties: 2 mobilités internes groupe: 1 (H) I/C de GrSTI vers LAS Élancourt, 1 (H) I/C KTD vers Thales SIX Vélizy; 1 départ anticipé d'un alternant (H) au 3-5 Lab; 1 démission (H) 3-5 Lab.

Détachés: 1 départ en retraite. Les deux détachements à l'IRT sont reconduits pour un an.

Postes ouverts (15): 3 nouveaux: 2 apprentis (communication et GrTM), 1 remplacement pour l'építaxie suite à mobilité interne vers un poste de commercial.

Commentaires CFDT

Les élu-e-s CFDT constatent que le retard de prise de commande se réduit mais que nous sommes toujours impactés par la modification des structures juridiques du groupe.

De plus, les élu-e-s CFDT identifient que les 740 k€ de boni sur les frais de personnel risquent, d'après la direction, d'être conservés jusqu'à la fin de l'année et sûrement reversés au Siège... N'hésitez pas à proposer à vos responsables à utiliser ce "boni" ponctuel pour embaucher sur des contrats à durée déterminée (post-doc, thèses...), à défaut de prendre des CDI !

Commentaires CFDT

-11 depuis le début de l'année, les effectifs chutent drastiquement en ce début d'année. Les postes ouverts actuellement ne permettront malheureusement qu'à combler la baisse constatée...

Les élu-e-s CFDT regrettent que la direction ne mette pas en oeuvre plus de moyens pour gérer la surcharge de travail générée par la situation actuelle: moins de personnes pour réaliser les tâches avec en plus une surcharge liée au recrutement...

Espérons que des candidat-e-s soient recruté-e-s et opérationnel-le-s rapidement pour aider les salarié-e-s!

Assistante sociale: rapport annuel

L'assistante Sociale a présenté la diversité et la volumétrie de ses activités, centrées sur les individus et le collectif avec un volet de veille sociale. 81 salariés ont été rencontrés en face à face cette année, en augmentation (24% d'hommes et 40% de femmes en moyenne entre 26-35 ans avec une augmentation des I/C).

Beaucoup de cas ont été résolus avec seulement un à deux entretiens. Aucune insatisfaction salarié-e n'a été remontée.

Nouveauté cette année, une participation très importante aux réunions et aux travaux sur les RPS (Risques Psycho Sociaux) (6 réunions en 2016 et 19 en 2017)

Commentaires CFDT

Les élu-e-s CFDT apprécient la disponibilité sur le site d'une assistance sociale pour les salarié-e-s... Mais ils s'interrogent si le temps nécessaire pour mener à bien toutes les missions est donné par la direction. En effet, même s'il n'y a pas d'insatisfaction, le nombre de contact par personne diminue... pour certains, signe de meilleure maîtrise mais pour d'autres, dont nous sommes, fait du manque de temps, compte tenu de l'implication sur les RPS. Pour les élu-e-s, il faudrait, au contraire, donner plus de moyens notamment car les réunions RPS ont donné plus de visibilité à l'assistance sociale, ce qui n'a pas été contesté... Sans surprise nous avons essuyé un refus de la direction d'accroître les moyens...

Évolution du bureau du CE

Les rôles au sein du Comité ont été redistribués afin de mieux vous servir. L'environnement actuel au sein du groupe Thales avec particulièrement la future acquisition de Gemalto engendrent une charge de travail plus importante pour le secrétaire du Comité qui est aussi Secrétaire du Comité d'Entreprise Européen. Dans ce contexte de charge croissante, les élu-e-s CFDT ont proposé une évolution des responsabilités, pour d'une part continuer à être pleinement disponible auprès des salariés et d'autre part de traiter les points d'actualité au niveau du Groupe, dans l'intérêt des salarié-e-s de TRT-Fr au travers des besoins d'investissement en R&T.

M. David Faure devient Secrétaire du Comité d'Établissement en remplacement de M. Lionel Thavot, restant membre du Comité. Par effet dominos, les élu-e-s CFDT, en pleine responsabilité compte tenu de la confiance que vous leur avez donné lors des dernières élections, assureront toujours les autres postes :

- Mme Gaëlle Lortal, nouvelle trésorière du Comité;
- M. Giuseppe Bellomonte, nouveau trésorier-adjoint du Comité.

Cette évolution a été approuvée à la majorité lors du vote du Comité. Elle rentre en application à l'issue du Comité d'Établissement du 24 mai.





Les autres points...



RIEA



L'assemblée générale du RIEA a eu lieu le 18 mai. La fréquentation est en nette baisse: de mai 2017 à avril 2018, -24,4% de convives Thales. De janvier à mars, moins 70% de fréquentation au sein du RIEA.

La représentativité prévisionnelle de Thales devrait être de 7,1% en 2018. Les conséquences de la baisse de fréquentation sont une augmentation des coûts pour les autres organisations. En 2017, un surcoût de 5 700€ a été enregistré et 55 000€ sont estimés pour 2018. Ce surcoût sera réparti sur les organismes publics adhérents: CEA et CNRS.

Cette baisse de fréquentation a également eu pour impact d'augmenter le coût de l'admission (tranches supérieures) payée par repas par l'ensemble des adhérents et également d'induire une réduction du personnel d'Eurest.

Lors de l'AG, le bureau a été reconduit et une provision de 150 k€ répartie sur 5 ans a été votée pour les coûts de remise en état dans le cas où l'association serait dissoute et libèrerait les locaux.

Une enquête de satisfaction sera organisée cette année et le règlement intérieur est toujours en cours de rédaction.

Commentaires CFDT

Les élu-e-s CFDT constatent la baisse de fréquentation du RIEA compensée par un nombre de plus en plus important de salarié-e-s préférant manger chez EDF, montrant ainsi toute la pertinence de la demande des élu-e-s qui n'était que l'expression majoritaire ressentie sur le terrain.

Les élu-e-s CFDT s'attendaient à une prise de conscience de la part du RIEA et à une réorientation stratégique pour attirer la clientèle en augmentant la qualité... il ne semble pas que ce soit le cas lors de l'AG.

PVCO: 100€ offert !

La Prime Variable Collective, était censée être une prime versée aux mensuels selon les résultats financiers du groupe variant de 0€ à 450€.

Selon le "Flash Politique Salariale 2018" publié par la direction en février 2018, la PVCO devait être calculée selon le pourcentage d'atteinte de l'objectif fixé sur la somme Ebit + PC + Cash tel que:

- En dessous de 90%: **0 €**
- Entre 90% et égal à 100%: **250 €**
- Au dessus de 100% et inférieur ou égal à 120%: **350 €**
- Au dessus de 120%: **450 €**

Nous avons découvert cette année que la direction a versé 450€ alors qu'aucun objectif sur Ebit + PC + Cash n'avait été défini... et que les résultats du Groupe serait de 115% ! La direction reconnaît elle-même que la somme attribuée n'est pas forcément lié à un calcul mathématique.

La raison de cette générosité serait-elle de faire accepter ce système de rémunération variable à une population qui n'y est pas assujettie traditionnellement ?

Les élu-e-s CFDT, qui sont pour l'intégration des éléments variables dans le fixe, sont donc contre l'extension de ce modèle de rémunération aux personnels mensuels. Ces personnels ne peuvent que subir tous les ans les résultats du Groupe et espérer avoir une prime. Ce qui est actuellement le cas des I/C dont certaines années la rémunération globale a été diminuée par des événements externes à leur activité voire aux résultats de l'établissement ou de la société dans laquelle ils exercent leur activité. Cela a été le cas par exemple lors des pertes de DCNS qui avaient impacté les résultats et réduit significativement la rémunération des I/C.

Les élu-e-s CFDT continueront à porter cette revendication lors des prochaines négociations espérant enfin obtenir gain de cause...

